

**Lettre
d'information
Aux Sénouillacois
N° 3 – Octobre 2014**

**L'édito : Annoncé dans
notre dernier bulletin, le
secret est maintenant
dévoilé.**



Notre école sera baptisée « **Ecole Henri Décamps** ». Peu d'habitants de Sénouillac le savent mais à deux pas de l'école, habite Monsieur Henri Décamps, Membre de l'Académie des sciences et Directeur émérite de recherche au CNRS.

Donner un nom à une école publique n'est pas un geste anodin. Un nom d'école doit constituer une référence à des valeurs. Un nom d'école doit inviter nos enfants à la réflexion, à la curiosité.



Henri Decamps est passionné par l'écologie, ses interfaces et ses ruptures ***L'écologie est la science des relations que les êtres vivants développent entre eux et avec leur « milieu »***. Un nom d'école doit enfin être porteur d'espoir, d'optimisme pour l'avenir.... C'est bien dans une école que l'on peut parler d'avenir.



C'est avec un grand honneur que nous aurons le plaisir de baptiser l'école de notre village le vendredi 5 décembre vers 14 heures, en présence de nombreuses personnalités. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Bien chaleureusement :
Votre Maire, Bernard FERRET

• Nos journées du patrimoine, un réel succès !

- Les représentants de l'Association de sauvegarde de l'église de Mauriac ont reçu une centaine de visiteurs qu'ils tiennent à remercier pour l'intérêt porté à leurs travaux mais aussi pour leurs encouragements.
- Au château de la Bonnette, 150 personnes se sont présentées (au lieu des 90 prévues) lors des trois visites, des jardins et des chais, commentées par les propriétaires.
- Près de 300 personnes ont visité Le Château de Mauriac.

• Vous avez été plus d'un à vous interroger sur la présence de panneaux :

« Le Chuquet, commune de Sénouillac »

Cette portion de la commune est classée « en agglomération » et de fait, limite la vitesse à 50 kilomètres/heure... Attention aux radars ! Des panneaux rappelant la vitesse à respecter, seront bientôt installés.

Nouveau !

Mise en place d'un service de transport à la demande

Un service de transport public à la demande sera mis en place à compter du début de l'année 2015. Cette création fait suite à un questionnaire proposé par Tarn et Dadou qui avait permis d'identifier trois catégories de personnes concernées : les personnes âgées (soins, achats...), les jeunes (loisirs), les personnes n'ayant pas d'activité professionnelle (démarches administratives, achats...).

La SPL (Société publique locale) «*D'un point à un autre*», dont les actionnaires sont Tarn et Dadou, le Conseil Général du Tarn et la ville de Gaillac, sera en charge de l'exploitation.

Au départ du village de Sénouillac il sera possible d'opter pour deux destinations (1 aller et retour à la demi-journée) :

Gaillac : Vendredi matin et Mercredi après-midi

Albi : Mardi matin et Samedi après-midi

Les horaires suivants seront proposés :

Matin : aux alentours de 9h00 puis 11h30-12h00

Après-midi : aux alentours de 13h30-14h00 et 17h00-17h30

Ces horaires pourront être affinés.

Le tarif du ticket aller-retour est fixé à 1€50.

Le service sera déclenché uniquement sur réservation.

Les réservations pourront s'effectuer par téléphone auprès de la SPL au plus tard la veille à 16h30. La prise en charge des clients se fera à des points d'arrêt fixes, exception faite des personnes à mobilité réduite qui seront prises en charge à leur domicile.

Le règlement d'accès au transport à la demande, la carte des points de ramassage et les coordonnées de contact seront disponibles prochainement sur le site de la Mairie.

Une demande de l'école dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires et de la garderie :

Nous récupérons du petit matériel de mercerie (laine, tissus, boutons etc.), des jeux de primaire (Puissance 4, Lynx, Qui est-ce, petites voitures), ainsi que tout ce qui peut être utilisé pour des activités manuelles. Seront également les bienvenus, les vêtements de déguisements et accessoires (foulards, chapeaux, chaussures à talons, bijoux fantaisie).

Par avance, nous vous remercions de bien vouloir déposer vos « trésors » à la Mairie ou à l'école.

**« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se Transforme »
Antoine Lavoisier.**

Bon à savoir !

● Un peu de civisme ne nuit pas :

Avec un peu d'humour mais beaucoup d'exaspération, nous ne nous opposons pas à ce que vous fassiez gambader sur le parc ou sur le stade vos gentils toutous. Cependant, n'oubliez pas de ramasser la grosse commission qu'ils y déposent !

Pensez aux enfants et ados qui jouent ou s'entraînent sur ce terrain, et aux personnes qui y mangent et s'y promènent.

Merci pour eux et pour la propreté de notre village.

● Récupération de gravats par la Mairie :

Si à la suite de travaux, vous devez vous débarrasser de gravats, de tuiles et d'autres matériaux de ce type, merci d'en avvertir la mairie car nous pourrions les stocker pour de prochains ouvrages de voirie.

Nous vous en remercions d'avance.

● Entrez dans la danse !

«*Sénouillac danse*» que bon nombre de danseurs connaissent déjà, a décidé d'intégrer officiellement la famille des associations sénouillacoises. Rock, Tango, ChaCha, Samba : venez découvrir une autre façon d'apprendre la danse avec Charline et Guy.

Salle des fêtes de Sénouillac, le mercredi de 20h30 à 22h30.

Contact :

Charline Bocca et Guy Cassaigne

Tel : 05.63.81.86.54 05.63.057.92.02

charline.bocca@orange.fr

Alain Costes - 06.80.32.87.50

alainpierre.costes@wanadoo.fr

Un évènement incontournable à Sénouillac :

La commémoration du centenaire de la Grande guerre !



Programme détaillé :

- **La Cérémonie de Commémoration de l'Armistice**

Mardi 11 novembre à 11 heures au monument aux morts :

Rassemblement devant la mairie à 10 heures 30 et déplacement vers le monument aux morts. Discours du Maire adjoint. Retour vers la Mairie pour inaugurer l'exposition et prendre le « Pinard du Poilu » offert aux participants par la municipalité.

- **L'exposition « La Guerre de 14/18 à Sénouillac »**

Les samedis 8 et 15 novembre et les dimanches 9 et 16 novembre de 15 heures à 18 heures dans la salle des mariages :

Thème : Mémoire du sacrifice des combattants et aspects méconnus de la Grande Guerre.

- **Les conférences, animées par Jean Claude Auriol, écrivain/historien :**

Mercredi 12 novembre

- ***à 10 heures***, aux élèves du cours moyen de l'école de Sénouillac.
- ***à 17 heures dans la salle des fêtes***, pour les adultes. (L'exposition sera ouverte au public de 15h à 16h45). Clôture de la conférence avec le verre de l'amitié.

Entrée libre

[Si possible, pour la conférence de 17 heures, s'inscrire à la mairie de Sénouillac](#)

Tel : 05.63.41.71.98 ou mairiesenouillac@wanadoo.fr

Il y a toujours quelque chose à faire à Senouillac !

Mardi 11 novembre à Mauriac Rando de la Saint-Martin initiée par « Les amis de Saint Martin de Mauriac »

Samedi 15 novembre Loto de l'école organisé par l'APE

Déguster un repas gastronomique au Château de Salettes ou aller écouter Yannick Noah au Zénith de Toulouse, c'est ce que vous pourriez gagner lors de cette soirée au profit des projets pédagogiques pour les enfants de l'école !

Et comme d'habitude il y aura des filets garnis, des bons d'achat et des gros lots enfants....

Rendez-vous à 20h30 à la salle des fêtes.

Samedi 22 novembre, soirée « Gaillac Primeur »

organisée par « La quarantaine c'est fou ».

Salle des fêtes avec groupe au prix de 10 euros par personne.

Réservation 05 63 41 79 15



Vendredi 5 décembre à 14 heures

Cérémonie d'inauguration du nom de l'école en présence de Monsieur Henri Décamps et de personnalités.

Les 5 et 6 décembre



Repas le vendredi soir. Concours de belotte et nuit du tarot le samedi.

Renseignements : 05 63 41 79 12.

Vendredi 12 décembre Assemblée générale de « La quarantaine, c'est fou ».

Ouvert à tous. Rendez-vous à 19h30, salle de réunions de la mairie.

Janvier, cérémonie des vœux.

Elle sera dédiée, entre-autres, aux jeunes gens « recensés » de l'année ainsi qu'aux nouveaux arrivants dans la commune. Pour ce faire, **nous renouvelons notre demande aux Sénouillacois récemment installés dans le village**, de bien vouloir se manifester.

Information utile : La bourse aux vêtements est différée au début de l'année prochaine.

La messe à Senouillac :

Elle sera célébrée tous les dimanches à 10h30 excepté le 4^{ème} dimanche du mois (messe à Lincarque).

Toussaint :

Célébration pénitentielle lundi 27 octobre à 20h30 et mardi 28 octobre à 15h en l'église St Pierre à Gaillac.

Messe samedi 1^{er} novembre 10h30 à Senouillac et dimanche 2 novembre à 10h30 à Mauriac